Accueil d'une délégation de la Cour des comptes du Burundi



Le mercredi 19 octobre 2022, le Sénat a une délégation de plusieurs magistrats de la Cour des comptes du Burundi, créée en mars 2004, conduite par son Premier Président, M. Élysée NDAYE. Cette visite était organisée dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance économique et financière (PAGEF), financé par la France via l'ambassade à Bujumbura et piloté par Expertise France, pour un échange d'expériences avec la Cour des comptes française.

À cette occasion, Mme Anne MARQUANT, cheffe du service de la commission des finances, a présenté à la délégation les relations entre le Sénat et la Cour des comptes.

Après avoir assisté aux questions d'actualité au Gouvernement en séance publique, la délégation avec s'est entretenue Christophe-André FRASSA, Président du groupe interparlementaire d'amitié France-Afrique centrale. Les échanges ont porté sur la place du Burundi au sein de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), M. se félicitant du retour des FRASSA parlementaires burundais dans les instances de l'APF et de la reprise de la coopération avec eux, après la période de mise sous



observation de ce pays. La Cour des comptes burundaise, qui compte 35 magistrats et environ autant de personnels administratifs, a notamment pour mission d'informer le Parlement, en lui transmettant un rapport sur le projet de loi de finances (contrôle *a priori*). La discussion a également porté sur le renouveau de la relation euro-africaine, engagé lors du Sommet Union européenne-Union africaine du 18 février 2022, initié par la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. Ce Sommet a pour objectif de nouer un véritable partenariat avec l'Afrique et d'aboutir à une relation dépassionnée. L'aide à l'Afrique doit prendre en compte les besoins réels des populations, en particulier les jeunes et les personnes vivant dans la pauvreté, à l'exemple de l'initiative COVAX relative aux vaccins anti-Covid, alors que certaines puissances cherchent au contraire à étendre leur influence en Afrique pour leurs seuls intérêts et y créent une situation de dépendance (piège de l'endettement public). Ces échanges ont également permis de réaffirmer la nécessité de lutter contre les réseaux de trafic de migrants, qui exploitent la misère de ces derniers, et de promouvoir la gouvernance et le renforcement des institutions dans les programmes de coopération.

Enfin, la délégation a visité le Palais du Luxembourg.

Xavier DUPRIEZ – Tél: 01.42.34.32.06 – Courriel: x.dupriez@senat.fr